



Juin 2021

Bulletin de vigie de la COVID-19

Services de garde éducatifs à l'enfance

Faits saillants pour le mois de mai

- Le taux de participation au sondage quotidien de vigie de la COVID-19 dans les services de garde éducatifs à l'enfance est de 24 % pour les centres de la petite enfance et les garderies privées, et de 8 % pour les services de garde en milieu familial. Ceci représente une légère diminution par rapport au mois précédent.
- La tendance de l'absentéisme chez les enfants est en baisse.
- La tendance de l'absentéisme chez les employés est également en baisse.

Saviez-vous que...

Des essais cliniques sont déjà en cours chez les enfants de 6 mois à 11 ans pour les vaccins contre la COVID-19 de <u>Pfizer-BioNTech</u> et <u>Moderna</u> afin de vérifier l'efficacité de ceux-ci chez ce groupe d'âge. En attendant les résultats de ces essais,



n'hésitez pas à vous faire vacciner! Vous pouvez consulter les informations pertinentes sur la vaccination sur la page web Opération vaccination COVID-19.

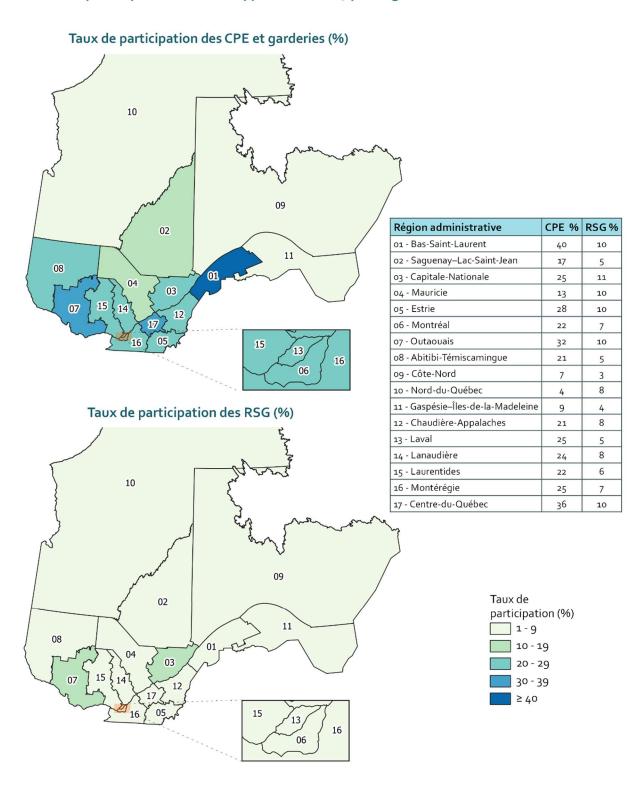
Questions et réponses

Avez-vous de la difficulté à sauvegarder le lien pour le sondage dans vos favoris? Nous avons une bonne nouvelle pour vous! Vous pouvez maintenant suivre les instructions disponibles sur la page <u>Questions et Réponses</u> de l'INSPQ.





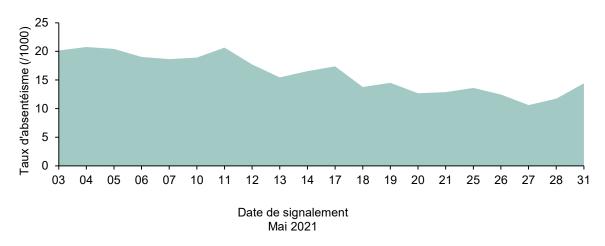
Taux de participation selon le type de service, par région administrative - Mai 2021



L'absentéisme à l'échelle du Québec

Chez les enfants

Figure 1 Taux d'absentéisme des enfants pour un syndrome compatible à la COVID-19 par date de signalement



Chez les employés

Figure 2 Taux d'absentéisme des employés pour un syndrome compatible à la COVID-19 par date de signalement

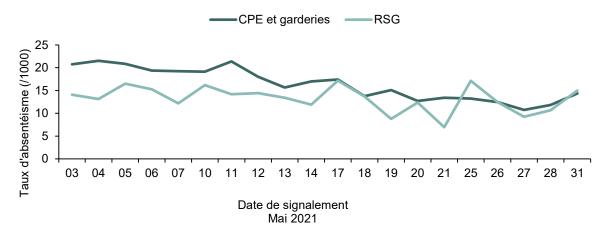


Le taux d'absentéisme autant chez les enfants (bleu) que chez les employés (jaune) est en baisse pour le mois de mai. Les employés des SGEE incluent les éducateurs et éducatrices ainsi que les aides-éducateurs et aides-éducatrices. Ce groupe inclut aussi tout autre employé d'un service de garde en contact avec les enfants.

L'absentéisme selon le type de service

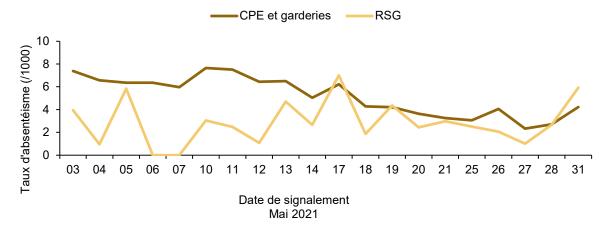
Chez les enfants

Figure 3 Taux d'absentéisme quotidien des enfants pour un syndrome compatible à la COVID-19 selon le type de service



Chez les employés

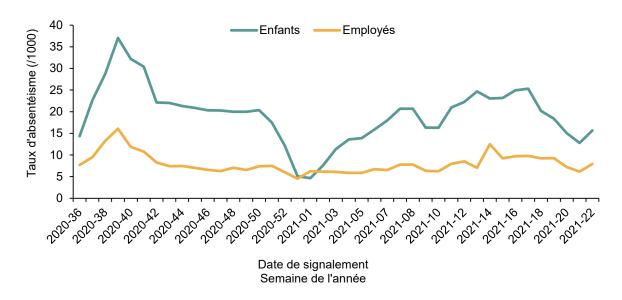
Figure 4 Taux d'absentéisme quotidien des employés pour un syndrome compatible à la COVID-19 selon le type de service de garde



Chez les enfants, le taux d'absentéisme est en baisse autant dans les CPE et garderies privées que dans les RSG. Chez les employés, le taux d'absentéisme est également en baisse dans les CPE et garderies privées, mais reste stable dans les RSG. Toutefois, le taux d'absentéisme demeure plus élevé dans les CPE et garderies privées que dans les RSG.

Tendances long-terme

Figure 5 Taux d'absentéisme hebdomadaire des enfants et des employés des services de garde du Québec pour un syndrome compatible avec la COVID-19, du 31 août 2020 au 31 mai 2021



Un premier pic du taux d'absentéisme autant chez les enfants que chez les employés a été observé au mois de septembre et octobre 2020 (semaines 36 à 43). Suite à une période plus stable durant la deuxième vague de la pandémie au Québec, une diminution importante du taux d'absentéisme chez les enfants est constatée au cours de la période des Fêtes, alors qu'un grand nombre de SGEE avaient suspendu leurs services.

Une augmentation du taux d'absentéisme chez les enfants continue à être observée depuis janvier 2021 (semaines 1 à 17). Une légère augmentation peut aussi être observée pour les employés pour le mois d'avril 2021 (semaines 13 à 17). Finalement, une importante baisse du taux d'absentéisme est observée chez les enfants et une baisse plus modeste est observée chez les employés pour le mois de mai (semaines 18 à 22). Cette baisse du taux d'absentéisme suit une baisse du nombre de cas de COVID-19 dans toute la province.

Limites

Le taux de participation au sondage de vigie, malgré une relative stabilité depuis le début de la mise en place de la vigie nationale, ne tend pas à dépasser 50 % pour les CPE et garderies privées et 15 % pour les RSG. De plus, lorsque nous regardons le taux de participation par région administrative, nous pouvons voir que certaines régions ont un taux plus élevé que d'autres. Ainsi, les données présentées dans ce bulletin ne sont pas représentatives de tous les SGEE de la province.

Un système de surveillance basé sur des symptômes tel que celui de la vigie nationale implique par sa nature que les données d'absentéisme peuvent également inclure d'autres maladies respiratoires dont les symptômes sont similaires à la COVID-19 (p. ex. : la grippe). Cependant, ce type de système répond aux objectifs d'identification précoce de cas et d'éclosions potentielles de COVID-19.

Du fait que les responsables de SGEE connaissent la région administrative dans laquelle leur service est situé, les données du bulletin sont présentées selon la région administrative et non sociosanitaire.

Finalement, les fins de semaine ont été exclues des analyses, car seulement un très petit nombre de services de garde sont ouverts les fins de semaine.

Ce bulletin de vigie de la COVID-19 dans les services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) du Québec s'adresse aux responsables des services de garde et à leurs associations. Il a pour objectif de présenter :

- Les données sur les taux d'absentéisme chez les enfants et employés des SGEE;
- Les tendances à long terme de l'absentéisme.

Ces données proviennent du sondage quotidien de la vigie nationale en lien avec la maladie à coronavirus 2019 auquel les responsables des centres de la petite enfance (CPE), des garderies privées et du réseau de service de garde en milieu familial (RSG) sont invités à participer.

Précisions

Il est important de noter que les données qui se trouvent dans ce bulletin proviennent des cas d'absences des enfants et des employés rapportés par les SGEE. Une absence pour un syndrome compatible avec la COVID-19 signifie qu'un individu est absent parce qu'il présente des symptômes compatibles avec la COVID-19 et non à la suite d'un diagnostic de COVID-19.

La vigie est gérée en partenariat par le ministère de la Famille (MFA), le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

Bulletin de vigie COVID-19 - Juin 2021

RÉDACTION

Juliana Ayres Hutter
Mireille Barakat
Marjolaine Dubé
Geneviève Germain
Julio Soto
Institut national de santé publique du Québec

COLLABORATION

Yolande Cloutier Ministère de la Famille

Annick Des Cormiers Ronaldo Lauriano Cândido Ministère de la Santé et des Services sociaux

MISE EN PAGE

Linda Cléroux Institut national de santé publique du Québec

© Gouvernement du Québec (2021)



